

INSERT AIR ET HYDRO

**BIOLE
CANTOU
TAVAILLON
FAYARD**

INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION ET UTILISATION

La société CALIDEAL décline toutes responsabilités pour les éventuelles inexactitudes causées par erreur de transcription ou d'impression. Elle se réserve aussi le droit de modifier ses produits si nécessaire et utile, sans en compromettre les caractéristiques principales.

Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelques moyens et sous quelques formes que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de la société CALIDEAL.

Les inserts sont des dispositifs pouvant être utilisés en chauffage d'appoint en inter-saison ou complémentaire en période de grand froid. Les inserts ont été testés et sont conformes à la norme EN 13229 (carburant : bois).

Relever le numéro de serie et type du produit situé à l'arrière de l'insert. ces informations seront nécessaire pour toutes commandes éventuelles de pièces détachées.

SOMMAIRE

1 PREAMBULE

2 DONNEES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

3 DIMENSIONS

3.1 BIOLE

3.2 CANTOU

3.3 TAVAILLON

3.4 FAYARD

3.5 TAVAILLON HYDRO

3.6 FAYARD HYDRO

4 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN

5 NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMEE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL

5.1 Nature du conduit de fumée

5.2 Section minimale du conduit

5.3 Quelques préconisations générales

6 NATURE ET CARACTERISTIQUES DU CONDUIT DE RACCORDEMENT ENTRE L'APPAREIL ET LE CONDUIT DE FUMEE

7 CONDITIONS DE TIRAGE

8 REGLES DE SECURITE

9 APPORT D'AIR NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT

9.1 Ventilation du local où est installé l'appareil

9.2 Raccordement extérieur de l'air de combustion

10 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

11 CHEMINEE CONSTRuite AUTOUR DU FOYER

12 - REGULATION DE L'AIR PRIMAIRE

13 - ALLUMAGE

14 - RECHARGEMENT

15 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

16 - PRECAUTIONS D'EMPLOI

17 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMEE

17.1 - Entretien semestriel

17.2 - Entretien périodique

1 PREAMBULE

Cette notice technique fait partie intégrante de l'équipement de série de l'insert et doit donc être remise au client final. Lire attentivement le contenu de cette notice car elle fournit d'importantes indications sur la sécurité d'installation, l'emploi et l'entretien de l'insert. Ranger soigneusement cette notice et la consulter au moindre doute.

L'installation doit être effectuée par des professionnels qualifiés ou par un centre SAV agréé en suivant les instructions du fabricant en fonction des normes et réglementation en vigueur. Une erreur d'installation peut provoquer des dégâts matériels ou des lésions corporelles pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Vérifier le bon état de l'insert. En cas de doute, ne pas le mettre en route et s'adresser au fabricant. Ne pas disperser les éléments d'emballage dans l'environnement, ni les laisser à la portée des enfants.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, ne pas essayer de le réparer. S'adresser exclusivement à un professionnel qualifié.

Le fabricant décline toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation ou d'emploi et, quoi qu'il en soit, par la non observation des instructions contenues dans cette notice.

La non observation des instructions contenues dans cette notice peut nuire au fonctionnement de l'insert ou de ses composants, et générer un risque pour la sécurité du client final, pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toutes responsabilités.

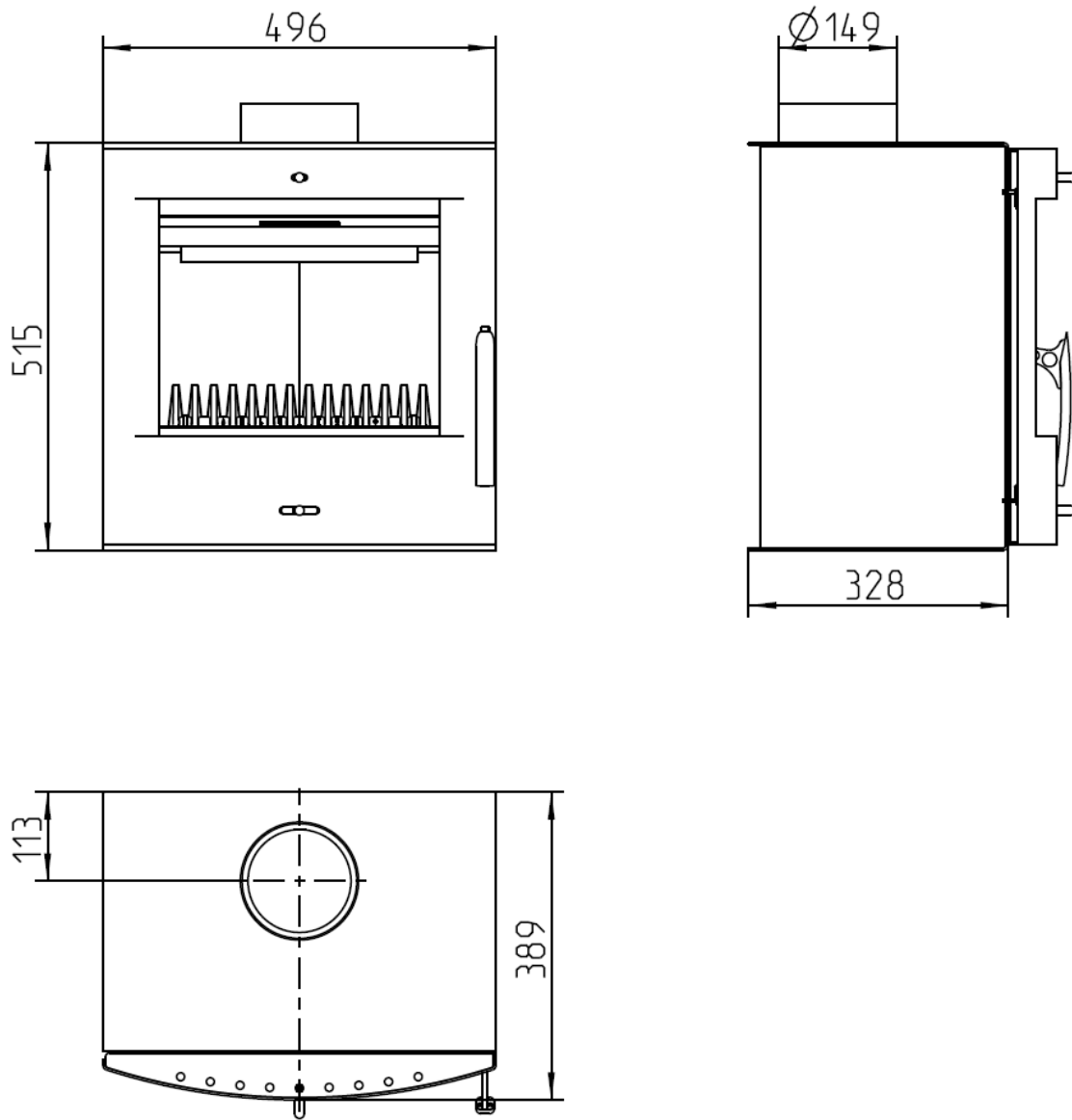
2 DONNEES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

Appareil conforme à la norme EN 13229	unité	BIOLE	CANTOU	TAVAILLON air	TAVAILLON hydro	FAYARD air	FAYARD hydro
Indice de performance énergétique	-	1.85	0.63	0.76	0.75	0.76	0.75
Puissance nominale	KW	5	11	6	8.8	6	8.8
Puissance maximale	KW	11	15	12	12	12	12
Puissance sur l'eau à la puissance nominale	KW	-	-	-	4	-	4
Volume de chauffe*	m ³	408	556	445	445	445	445
Rendement	%	79	80.4	82.3	78	82	78
Taux de Co (13% O ²)	%	0.3	0.08	0.12	0.099	0.12	0.099
Diamètre de buse	mm	150	150	150	150	150	150
Raccordement départ/retour		-	-	-	1"¼ M		1"¼ M
Dimensions (H x L x P)	mm	515 496 389	666 810 450	835 610 390	825 602 400	825 588 423	825 590 410
Poids	Kg	63	63	63	85	68	65

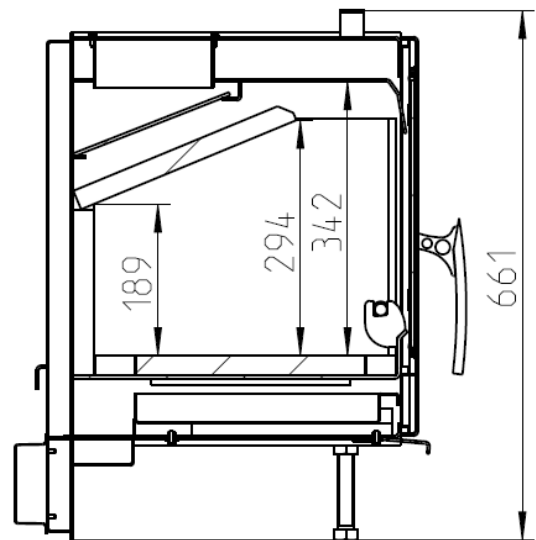
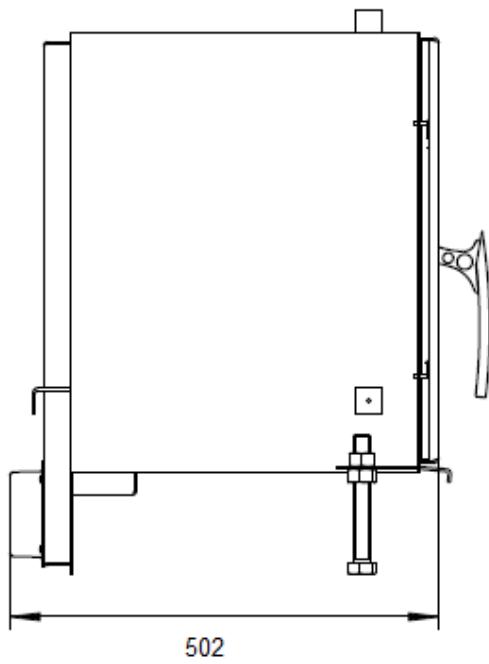
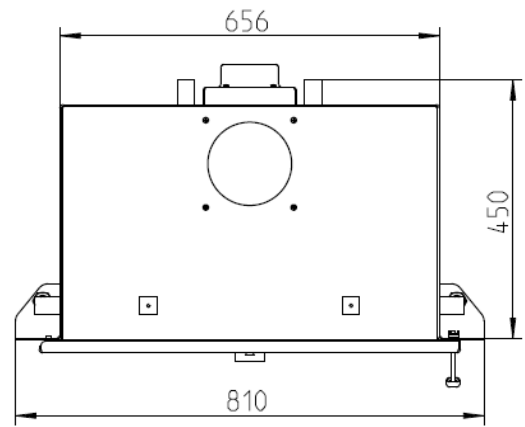
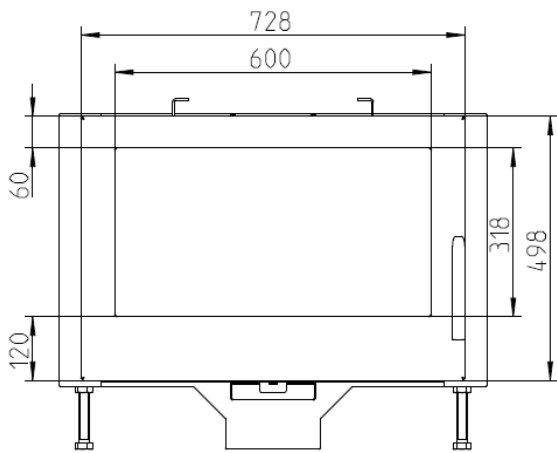
Débit massique des fumées	g/s	6.1	6.1	6.1	8.8	6.1	8.8
Longueur des buches	cm	35	35	35	35	35	35
Tirage cheminé	mbar	0.12	0.12	0.10	0.12	0.10	0.12

3 DIMENSIONS

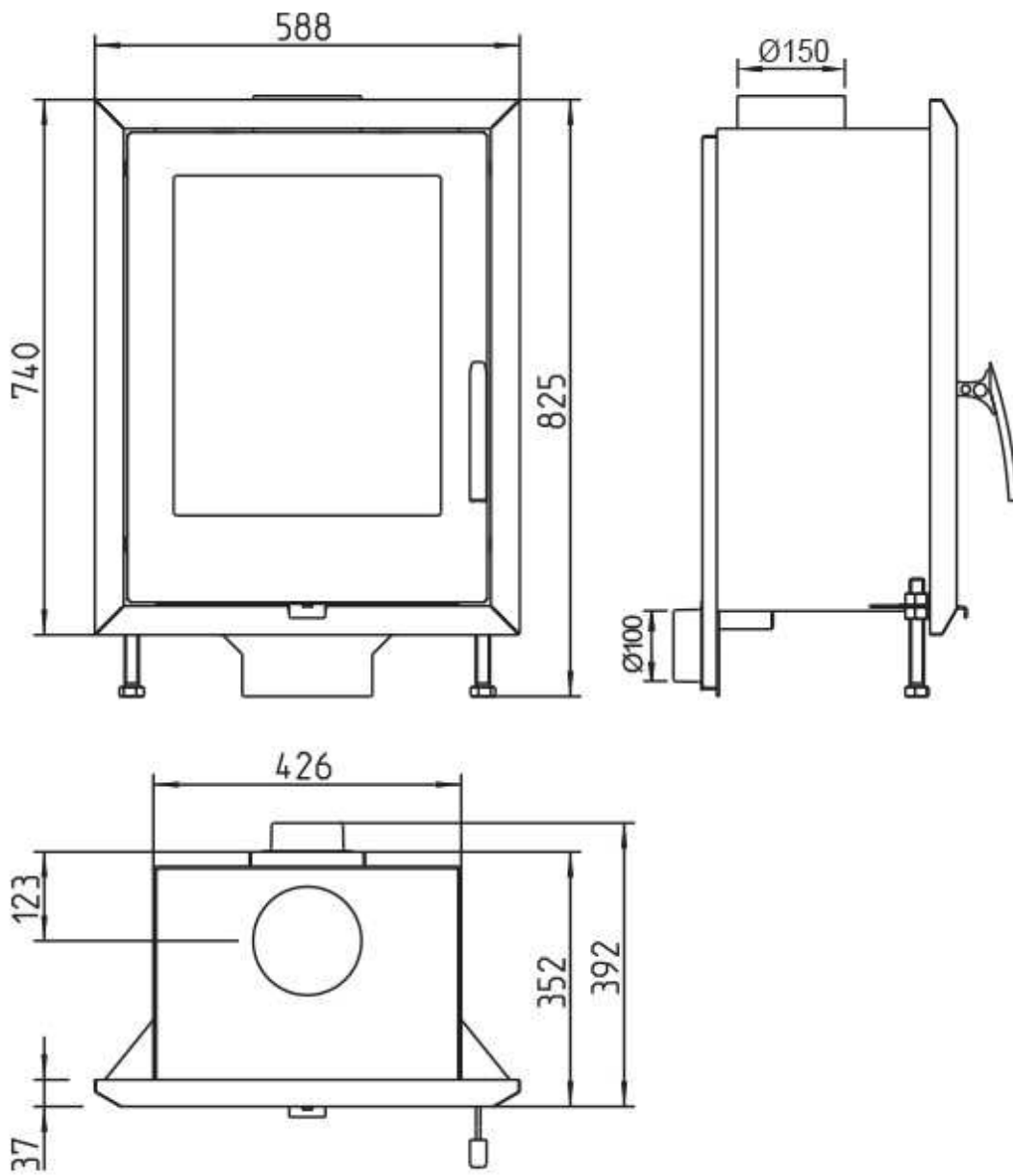
3.1 BIOLE



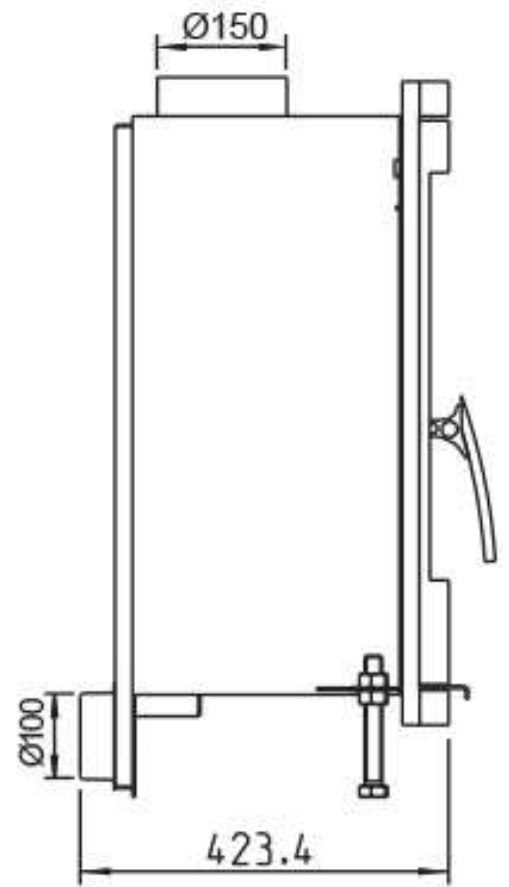
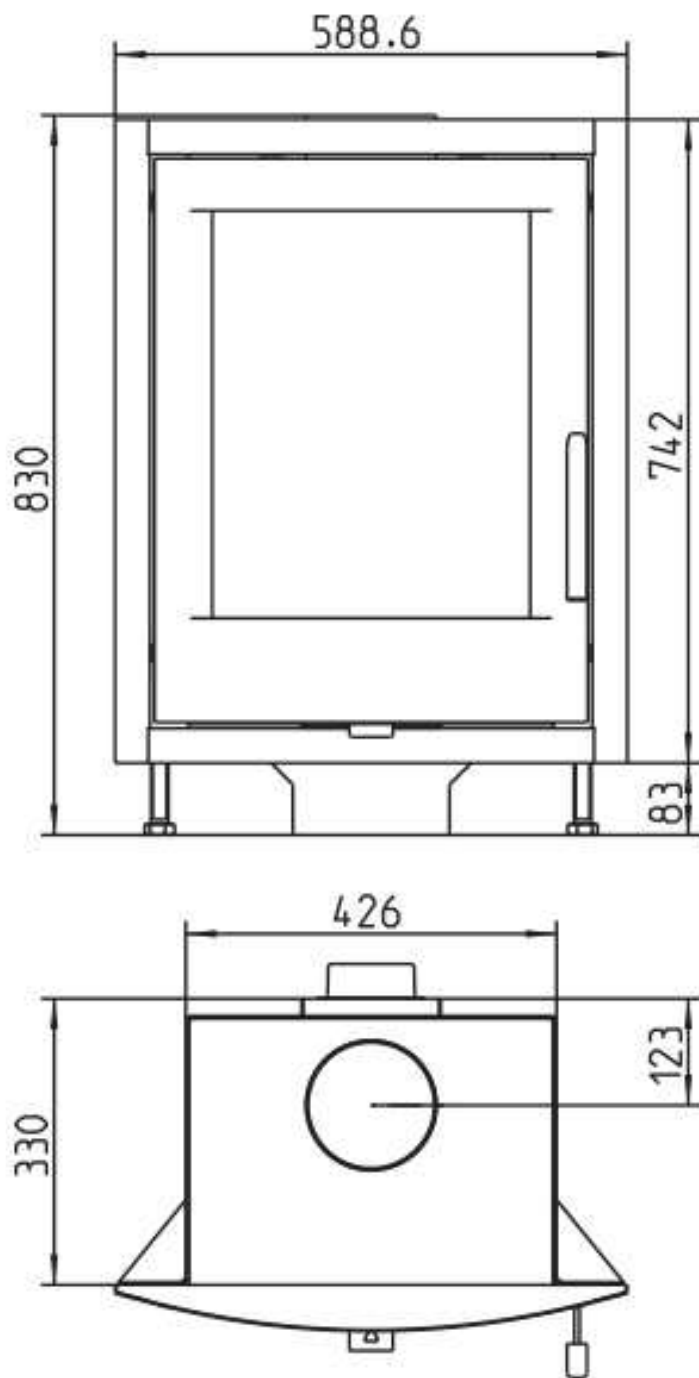
3.2 CANTOU



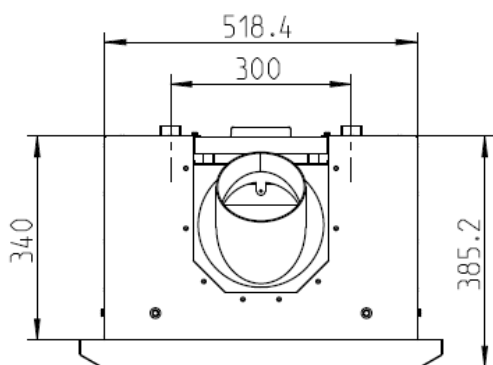
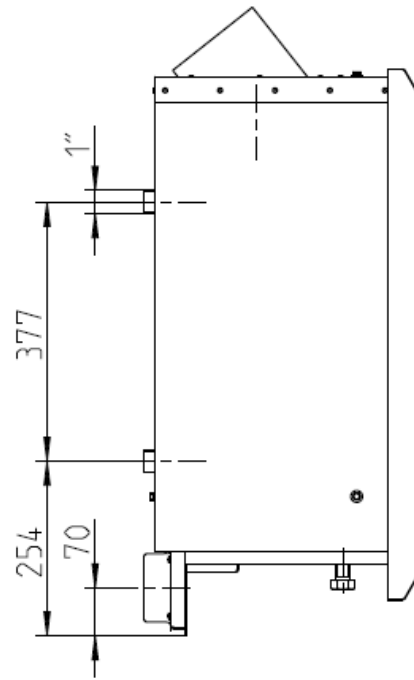
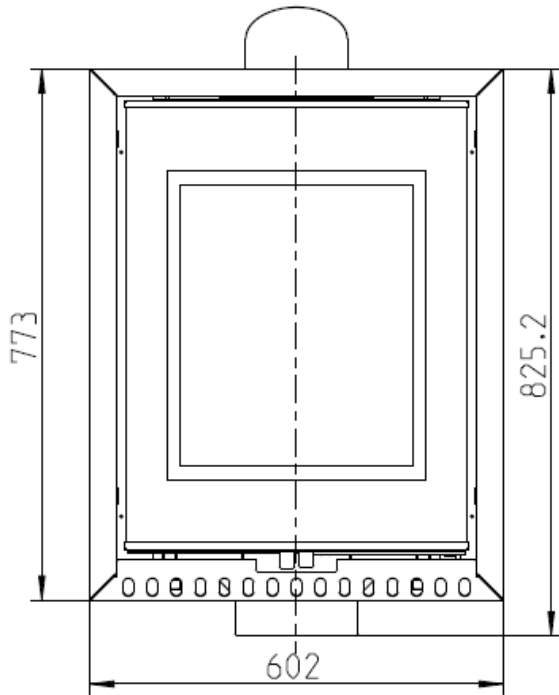
3.3 TAVAILLON



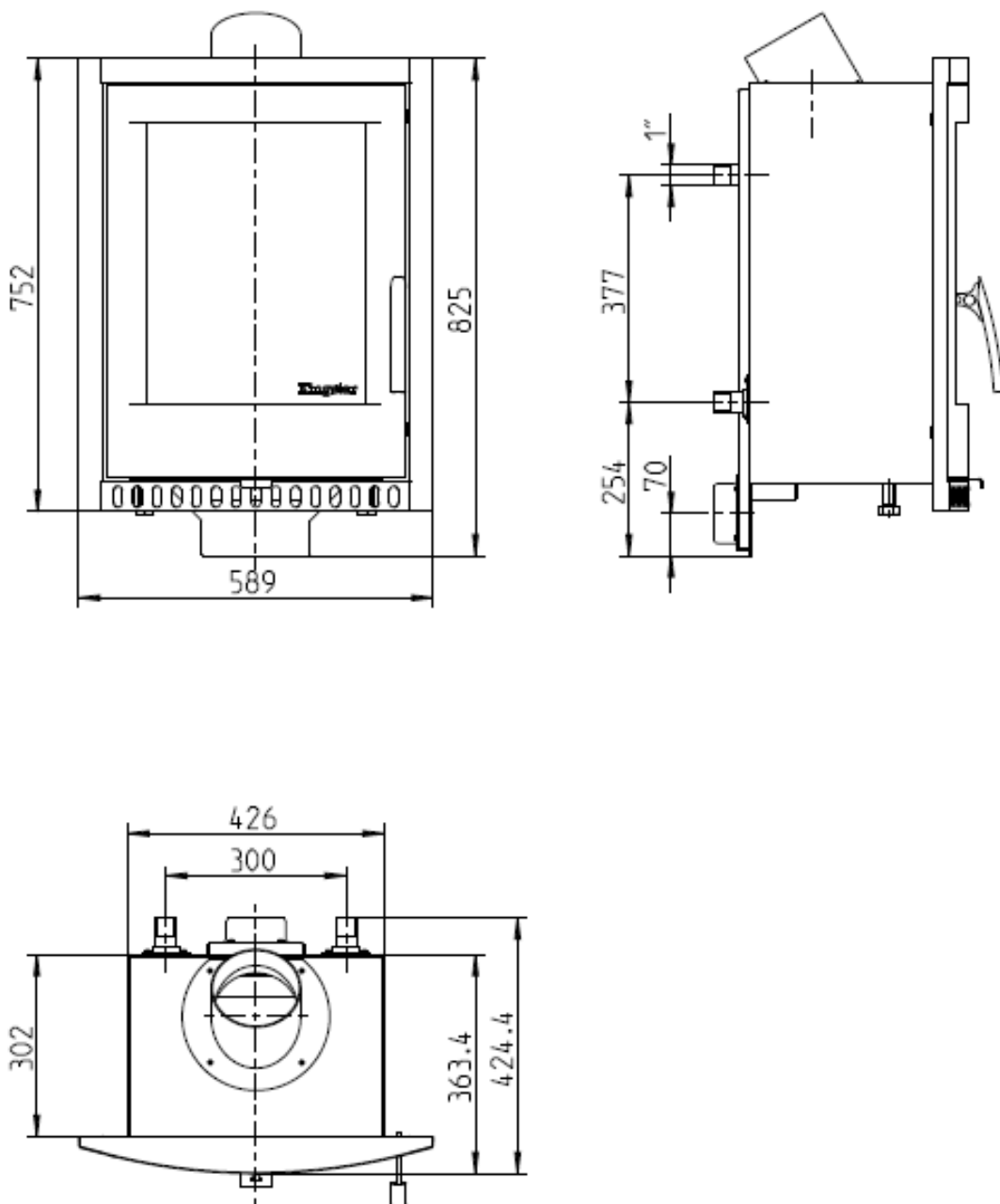
3.4 FAYARD



3.5 TAVAILLON HYDRO



3.6 FAYARD HYDRO



4 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
L'appareil ne doit pas être modifié.

Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil.
Le non-respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.



CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U. ET NORMES EN VIGUEUR

L'installation ne devra pas être modifiée par l'utilisateur.

Nous rappelons ci-après les recommandations élémentaires à respecter.

Le DTU 24-1 décrit de façon complète les dispositions nécessaires concernant le circuit d'évacuation des fumées.

Le dimensionnement des conduits doit être validé par l'installateur professionnellement qualifié selon le calcul de la norme EN 13384-1

5 NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMEE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL

5.1 - Nature du conduit de fumée

- Cas d'un conduit neuf

- Utilisation des matériaux suivants :
- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF P 51-311
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

- Cas d'un conduit existant

- L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes : il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.
- Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :
 - La compatibilité du conduit avec son utilisation

- La stabilité
- La vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1)
- Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit.

5.2 - Section minimale du conduit

Boisseaux carrés ou rectangulaires	section minimale 2,5 dm ²
Conduits circulaires diamètre minimal	153 mm

5.3 - Quelques préconisations générales

- Un bon conduit doit être construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur pour qu'il puisse rester chaud. L'habillage du conduit doit permettre de limiter la température superficielle extérieure à :
 - 50°C, dans les parties habitables
 - 80°C, dans les parties non habitables ou inaccessibles
- Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
- Il ne doit pas comporter de variations de section brusques : pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
- Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faite du toit et des toits voisins.
- Deux appareils ne doivent pas être raccordés sur un même conduit.
- Il doit déboucher dans la pièce où sera installé le foyer, sur une hauteur d'au moins 50 mm.
- Sa face intérieure doit être éloignée de 16 cm au moins de tout bois et matière combustible.
- Les boisseaux doivent être montés partie mâle vers le bas afin d'éviter le passage des coulures à l'extérieur.
- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est-à-dire plus d'une partie non verticale).
 - Si c'est un conduit maçonné :
 - L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° pour une hauteur totale du conduit limité à 5 m.
 - Pour une hauteur supérieure, l'angle de dévoiement est limité à 20°.
 - Si c'est un conduit métallique isolé :
 - L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° avec une limitation de hauteur de 5 mètres entre le haut et le bas du dévoiement. La hauteur totale du conduit n'est pas limitée.
- L'étanchéité, l'isolation, les traversées de plafond et plancher, les écarts au feu doivent être réalisés dans le strict respect du DTU 24-1.

6 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DU CONDUIT DE RACCORDEMENT ENTRE L'APPAREIL ET LE CONDUIT DE FUMEE

- Un conduit de raccordement doit être installé entre l'appareil et le conduit de fumée. Ce conduit doit être réalisé à l'aide d'un tubage poly combustible rigide ou flexible, justifiable d'un Avis Technique favorable pour une desserte directe de foyer fermé.
 - A noter que sont interdits : l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.
 - A noter que sont autorisés : la tôle noire (ép. mini 2 mm), la tôle émaillée (ép. mini 0,6 mm) et l'acier inoxydable (ép. 0,4 mm).
- Ce conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Les jonctions avec l'appareil d'une part et le conduit de fumée d'autre part doivent être réalisées dans le strict respect du DTU 24-1 et des spécifications du constructeur du tube, en utilisant tous les composants préconisés (embouts, raccords, etc.).
- Dans le cas où le conduit de raccordement est horizontal, une pente ascendante de 5 cm par mètre doit exister.

7 - CONDITIONS DE TIRAGE

Le tirage est mesuré sur le conduit de raccordement à environ 50 cm après la buse de l'appareil.

Tirage nécessaire au bon fonctionnement porte fermée : voir tableau donnée technique page

NOTA : La mise en place d'un modérateur de tirage est vivement recommandée.

Le modérateur permet d'obtenir un bon fonctionnement, même dans des conditions de tirage importantes (conduits hauts, tubage). Le modérateur doit être facilement visible, accessible et installé dans la pièce où se trouve l'appareil et réglé suivant le tirage demandé.

8 - REGLES DE SECURITE

- Lors de l'installation de l'insert vous devez faire attention à la réglementation en vigueur.
- L'installation de l'insert doit être effectuée par un installateur professionnel.
- Le raccordement de l'insert à la cheminée est réalisé à partir du dessus.
- Une distance de 0,8 m minimum doit être respectée par rapport à la porte du foyer et tous matériaux inflammables.
- Une distance de 15 cm à l'arrière et 20 cm sur les cotés est requise entre le foyer et les éléments inflammable.
- L'insert doit être installé sur un sol avec une capacité portante suffisante.
- Ne pas poser sur un sol inflammable.

9 - APPORT D'AIR NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT

9.1 – Ventilation du local où est installé l'appareil

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire.
- La prise d'amenée d'air doit être située soit directement à l'extérieur de préférence face aux vents dominants, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.
- **La sortie d'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Elle doit être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce. Pendant le fonctionnement de l'appareil, s'assurer qu'elle soit libre de toute obstruction.**
- La section d'entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 50 cm²
- Il est interdit d'installer dans la même pièce que le poêle **des dispositifs mécaniques supplémentaires** tels que ventilateur de fenêtre, extracteur de hotte, sèche linge raccordé sur l'extérieur etc...
- Certains avis techniques de VMC hygroréglables interdisent formellement la coexistence avec des appareils à tirage naturel.

9.2 – Raccordement extérieur de l'air de combustion

La buse d'air diamètre 100 mm située à l'arrière ou fournie avec la poêle (Fig.1) peut être raccordée à l'extérieur par l'intermédiaire d'une gaine qui ne devra pas excéder 3 m. Les parties soumises au rayonnement doivent être réalisées en matériaux de classe M0.

IMPORTANT : En aucun cas la ventilation du local où est installé le poêle (cf. paragraphe 4.1) ne doit être supprimée.



Fig.1

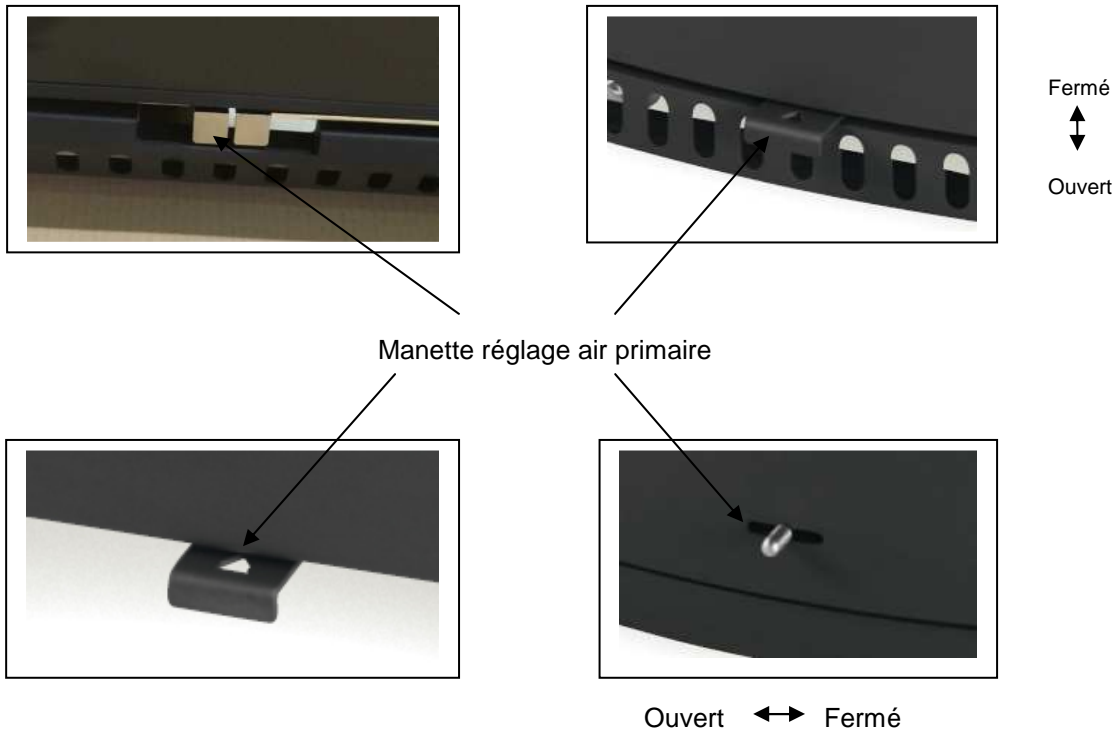
10 - CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

- Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 %d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe.
- Qualité du bois recommandée : le bois de chauffage doit correspondre à la norme EN 14961-5 pouvoir calorifique inférieur 17-20 MJ.kg⁻¹
- L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel est interdit.

11 - CHEMINEE CONSTRuite AUTOUR DU FOYER

La cheminée doit être conforme au DTU 24.2.2 en vigueur

12 - REGULATION DE L'AIR PRIMAIRE



Le réglage de l'air primaire se fait grâce à la manette situé sur en bas de la façade (voir ci-dessus manette suivant type d'insert).

Position Ouvert : puissance nominal

Position fermé : puissance réduite

13 - ALLUMAGE

L'insert est recouvert d'une peinture haute température qui va durcir et sécher lors du premier allumage. Par conséquent, une odeur peut émaner de l'appareil. Il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer.

Pour cette raison, et surtout lors du premiers allumage, il est recommandé de bien aérer la pièce. Veillez à ouvrir les clapet d'air primaire et secondaire lors de l'allumage.

Après le premier allumage, faire un feu modéré pendant les premières heures en limitant le chargement de l'appareil (une bûche de 15 cm de diamètre), volet d'air primaire ouvert au quart, pour une montée en température progressive de l'ensemble des éléments de la cheminée et une dilatation normale de l'appareil.

14 - RECHARGEMENT

En plus de l'utilisation de combustible approprié, la manière dont l'insert est alimenté influe également sur la propreté de de la vitre.

Nous recommandons une seule couche de bois pour chaque remplissage et, si possible, l'utilisation de bûches de longueur pouvant aller jusqu'à 2/3 de la longueur de la chambre de combustion. Une distance minimale de 1-2 cm entre les bûches est recommandé.

Avant le rechargement, positionnez le volet d'air en position fermé, ceci afin d'empêcher un dégagement de gaz de combustion dans la zone d'habitation. La porte doit être ouverte et refermée lentement après l'ajout de bois.

Une fois que le combustible commence à brûler, réglez le volet d'air à la position désirée.

En inter saison, remplir avec des petites quantités de bois et positionnez le volet d'air ouvert au maximum. Le bois brûlera ainsi plus rapidement et de façon homogène, évitant ainsi une mauvaise combustion qui pourrait provoquer l'encrassement prématuré du poêle et du conduit de fumée.

15 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Une vanne anti condensation et une soupape thermique sont livrés avec les inserts hydrauliques : **la pose de ces éléments est obligatoire.**

16 - PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.
- Ne pas entreposer des matières facilement inflammables telles que journaux, papier, cagette dans le compartiment de rangement du poêle.
- La vitre et certaines parties de l'appareil sont très chaudes : attention aux risques de brûlures.
- Le foyer dégage par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux ni d'objet sensibles à la chaleur à une distance inférieure à 1.50 m de la zone vitrée.
- Il est impératif de toujours maintenir fermée la porte de chargement.
- Ne pas mettre en place des matériaux facilement inflammables au voisinage de l'appareil.
- Vider le contenu du cendrier dans un récipient métallique ou ininflammable exclusivement réservé à cet usage. Les cendres, en apparence refroidies, peuvent être très chaudes même après quelques temps de refroidissement.
- En cas de feu de cheminée, fermer le volet d'air.

17 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE

Le ramonage mécanique du conduit de fumée est obligatoire, il doit être réalisé plusieurs fois par an dont une fois au moins pendant la saison de chauffe. Un certificat doit être remis par un professionnel.

17.1 - Entretien semestriel

- Vérifiez complètement l'état de l'appareil et en particulier les éléments assurant l'étanchéité : joints et organes de verrouillages, pièce d'appui (porte, châssis).
- Vérifiez l'état du conduit de fumée et du conduit de raccordement : tous les raccords doivent présenter une bonne tenue mécanique et avoir conservé leur étanchéité.
- Déposez les plaques vermiculite, ainsi que le déflecteur.
- Nettoyez l'appareil à la brosse et à l'aspirateur.

En cas d'anomalie : faire réparer l'appareil ou l'installation par un professionnel.

A la suite d'une longue période d'arrêt :

- Vérifiez l'absence d'obstruction des conduits avant l'allumage

17.2 - Entretien périodique

- Nettoyez le verre de porte avec un chiffon humide. Si nécessaire utilisez un produit de nettoyage ménager adapté en respectant les instructions des notices d'utilisation. Attendez que l'appareil soit complètement refroidi pour procéder à cette opération.
- Nettoyez régulièrement l'entrée d'air à l'arrière du poêle (Fig.1 p.6) et sous le cendrier à l'aide d'un aspirateur.
- Nettoyez la grille de fond de foyer et vider le cendrier quotidiennement.

LE FABRIQUANT DECLINE TOUTES RESPONSABILITES EN CAS DE DOMMAGES A DES
PERSONNES, ANIMAUX OU DES BIENS PROVOQUES PAR
LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.